PROJET
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024
COMMUNE DE GUEUX

La réunion a débuté le 10 décembre à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur RONSEAUX Jean-Pierre.

Membres présents (12) :
Monsieur Gaëtan BISTER
Monsieur Thierry BOUDILLET
Madame Hélène COLZY
Monsieur Laurent DEGODET
Madame Brigitte HOURLIER
Madame Pascale LAHAYE
Monsieur Jacques MARIE
Madame Marie MORETTI
Monsieur Jean-Pierre RONSEAUX
Monsieur Pierre-François SOUCHON
Madame Magalie TROYON
Monsieur Nicolas VIGOUR

Membres absents représentés (5) :
Madame Morgane BONNET représentée par Madame Magalie TROYON
Madame Laëtitia DEVULDER représentée par Monsieur Jacques MARIE
Monsieur Patrick MOUZON représenté par Monsieur Nicolas VIGOUR
Madame Florence PORTELETTE représentée par Monsieur Laurent DEGODET
Monsieur Frédéric SAMAIN représenté par Monsieur Thierry BOUDILLET

Membres absents (2) :
Madame Frédérique PREVOST
Monsieur Guy ZAWADA

Nombre de votants (17) :
Secrétaire de séance : Madame Hélène COLZY

Ordre du jour :
- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024
- Décision modificative section dépenses et recettes de fonctionnement

****

DE2024 64 : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 Novembre 2024.

Après en avoir délibéré par 17 voix pour, le Conseil Municipal

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 novembre 2024.

DE2024 65 : Décision modificative section dépenses et recettes de fonctionnement

La présentation de l'état du budget a soulevé le manque de crédits concernant le chapitre 12 :

- VU le refus émis par la trésorerie de Fismes de valider la délibération N°DE2024 057, en raison d'un déséquilibre du budget principal en section de fonctionnement et nécessitant une correction.
- CONSIDERANT que le budget initialement voté pour le Chapitre 12 s'élève à : 563 780 euros.
- CONSIDERANT qu'après la décision modificative de 39 436 euros prise par la délibération DE2024 056 le budget s'élève à 603 216 €.
- CONSIDERANT que l'atterrissage relatif au chapitre 12 est estimé à 610 000€.
- CONSIDERANT que les articles 75888 et 6419 ont perçu des recettes supplémentaires du fait des remboursements de salaires de Monsieur Guilloux et des factures d'avocats par Groupama.
- CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits afin de passer les dernières dépenses relatives au chapitre 12 sur le budget de l'année 2024

Il est alors proposé d'effectuer les ouvertures de crédits suivantes sur le budget communal :

Section	Art.	Libellés	Montant
RF - CHAP 013	6419	Remboursement sur personnel	+ 3 000 €
RF - CHAP 75	75888	Autres (Remboursement Groupama)	+ 8 100 €
DF - CHAP 12	6411	Personnels titulaires	+ 11 100 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 17 voix pour,

AUTORISE Monsieur le Maire de procéder à la décision modificative de 11 100 € au sein des sections de dépenses et de recettes de fonctionnement

Points divers :

Alerte chenille processionnaire du pin : nous vous invitons à inspecter minutieusement vos pins car des cocons de chenilles processionnaires sont présents sur la commune. Pour rappel, lorsque les chenilles quitteront leur nid au printemps, leurs poils urticants représenteront un danger non négligeable pour nous et nos chiens et chats, pouvant aller jusqu'à une grave réaction allergique. Pour plus de renseignements sur les techniques de lutte : https://chenille-risque.info/outils/

Le Flash info sera distribué avant la fin de l'année avec entre autre comme annonce le choix de la date du 26 janvier après midi, où le conseil municipal jeune organisera un après-midi récréatif entre senior et jeunes du village dans la salle du conseil.

Réunion avec les responsables de la mobilité douce du Grand Reims : Thillois et Gueux étaient convoquées : fermer la petite route de Thillois pour la consacrer exclusivement au vélo mais problèmes pour le trafic routier qui serait reporté sur le CD26. Autres solutions : créer une voie parallèle au CD26 ou utiliser les chemins de l'association foncière entre Gueux et Thillois. L'idée est de relier le parc millésime où sera aménagée une zone sécurisée pour garer les vélos.

Cérémonie de vœux du Maire : celle-ci sera organisée Salle du Conseil le 23 janvier à 19h.

Prochain conseil : le 14 janvier 2025 à 20h

Fin du conseil à 20h30

Madame COLZY Hélène
Secrétaire de séance

Monsieur RONSEAUX Jean-Pierre,
Maire